

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du jeudi 11 avril 2019**

**L'an deux mille dix-neuf, le jeudi onze avril à partir de vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Olivier MARTET, Maire**.

**Etaient présents :**

BRANDMEYER Paul, CLAUSSE Martine, COLLET Alain, CONCHERI Sarah, DORE Nadia, EL OMARI Abdulhak, EVA Thierry, GALLOIS Nadine, HUSSON Marie Louise, LAHEURTE Hervé, LARDIN Francis, MARTET Olivier, PETITDEMANGE Monique, SCHLEGEL Laëtitia

**Représentés :**

BINDA Paul par BRANDMEYER Paul, DANIEL Bertrand par CLAUSSE Martine, DELBE Teddy par DORE Nadia, DEMOUGIN Sandra par EVA Thierry, FARRUDJA Anne Marie par HUSSON Marie Louise, GENAY Jacqueline par SCHLEGEL Laëtitia, GUTH Michel par GALLOIS Nadine, LANA Cécile par COLLET Alain, MANGEOT Catherine par PETITDEMANGE Monique, SASSETTI Evelyne par MARTET Olivier, THOMASSIN Magali par CONCHERI Sarah

**Étaient excusés :** CUDEY Delphine, PILLER Christian

**Secrétaire :** DORE Nadia

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2019 au vote. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des votants (4 abstentions).

**1. Environnement – Convention de partenariat en vue de la collecte des papiers de bureaux**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14 + 11	25	0	0	0

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de partenariat entre la Commune et l'association CROIX ROUGE INSERTION - ADLIS dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Cette convention a pour objet la collecte et le recyclage des papiers de bureau. Il est précisé que cette prestation est effectuée à titre gracieux. Sur devis, l'association peut également proposer des prestations de désarchivage et de destruction confidentielle de documents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Valide** la convention de partenariat pour la collecte de papier de bureau avec la CROIX ROUGE INSERTION – ADLIS,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et tout document s’y rapportant.

## 2. Finances – Vote des taux 2019

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14 + 11	21	0	4	0

Monsieur le Maire rappelle les éléments présentés lors du rapport d’orientation budgétaire. Afin de ne pas alourdir la charge pour les Blainvillois et sur proposition de la commission administration générale, finances et communication, il propose à l’assemblée délibérante de maintenir à taux constants les taxes directes locales.

Monsieur le Maire fait ensuite lecture du produit fiscal attendu des taxes directes locales pour 2019.

	Bases d’imposition prévisionnelles 2019	Taux votés	Produit correspondant
Taxe d’habitation	4 005 000	22.74 %	910 737
Taxe foncière (bâti)	2 943 000	17.85 %	525 326
Taxe foncière (non bâti)	35 800	26.09 %	9 340
Cotisation Foncière des Entreprises	390 800	22.41 %	87 578
Produit fiscal attendu =			<b>1 582 981</b>

2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de maintenir constant les taux d’imposition des taxes directes locales pour 2019.

## 3. Finances – Budgets Primitifs 2019

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14 + 11	21	4	0	0

Monsieur le Maire indique en introduction que des éléments sont encore inconnus à ce jour. C’est le cas notamment du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communes (FPIC) qui représente un enjeu important pour l’ensemble du territoire. Le FPIC qui devrait être connu d’ici mi-mai.

Il présente ensuite les propositions nouvelles en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d’investissement du budget primitif 2019 de la COMMUNE.

Monsieur le Maire précise certains points :

## **Dépenses de fonctionnement**

### 011 – Charges à caractère général

Une baisse des crédits au compte 6042 – *Achat de prestation de services* est prévue. Certaines dépenses ont été transférées au compte 611 – *Contrats de prestations de services*.

Les dépenses au compte 60612 – *Energie – Electricité* sont en diminution cette année. Cette prévision est liée à l'investissement important réalisé en 2018 sur la rénovation du parc d'éclairage public.

Dans le cadre du contrat de prestation et de suivi des installations thermiques signé avec SOLOREC, les crédits au compte 60613 – *Chauffage urbain* prévus cette année sont en baisse. Parallèlement les dépenses au compte 6156 – *Maintenance* sont en hausse, du fait des travaux d'amélioration prévus, notamment le renouvellement de la chaudière du CTM.

### 012 – Charges de personnel et frais assimilés

Aucune nouvelle embauche n'est prévue cette année. Un rappel est fait concernant le RIFSEEP mis en place courant 2018 et sur le PPCR expliquant l'augmentation prévue pour 2019.

### 65 – Autres charges de gestion courante

En complément des crédits présentés, Monsieur le Maire indique que 7000 € de crédits supplémentaires seront prévus en créances éteintes afin de prendre en compte l'annulation de la dette d'un locataire, validée lors d'un précédent Conseil Municipal.

### 68 – Dotations provisions semi-budgétaires

Dans le cadre du dossier DEXIA-SFIL, Monsieur le Maire indique que 75 K€ de crédits sont prévus à ce chapitre afin de prendre en compte les intérêts d'emprunts et les intérêts moratoires 2017, 2018 et 2019.



## **Recettes de fonctionnement**

### 74 – Dotations, subventions et participations

Une baisse de 5% des recettes est prévue. Elle est liée au transfert de la compétence petite enfance à la CC3M. La Commune ne perçoit plus de recettes de la CAF cette année à ce titre.

### 77 – Produits exceptionnels

Il s'agit-là de la vente de la seconde tranche du projet d'aménagement urbain du HDP à la société Terralia.

## **Dépenses d'investissement**

### 16 – Emprunts et dettes assimilés

Monsieur le Maire précise le détail des crédits prévus : 300 K€ au titre des remboursements des emprunts en cours et 361 K€ au regard de la consignation DEXIA-SFIL qui a été rejetée.

### 20 – Immobilisations incorporelles

Une révision du PLU ou une modification simplifiée est à prévoir concernant l'extension du cimetière.

### 21 – Immobilisations corporelles

En lien avec la modification déjà évoquée, 7 000 € de crédits d'investissement ont été retirés afin d'équilibrer le budget primitif 2019.

### 23 – Immobilisations en cours

Monsieur le Maire indique que l'essentiel des crédits est lié à l'opération Macaron. Il évoque succinctement les dernières demandes de dépassement de travaux avec le raccordement au tout à l'égout qui n'aurait pas été prévu par le cabinet d'architectes ! Il fait un bref rappel sur les nombreux avenants réalisés lors d'un précédent Conseil Municipal. Il a bien été précisé à ce moment qu'il s'agirait des derniers.

### 27 – Autres immobilisations financières

Afin d'annuler le mandat de consignation rejeté par la DRFIP Rhône - Alpes sur l'exercice 2018, 361 K€ de crédits ont été inscrits.

### **Opération d'ordre d'investissement**

En complément des crédits présentés, Monsieur le Maire apporte une dernière modification au chapitre 041 ; 11 500 € de crédits seront inscrits en dépenses et en recettes afin de rattacher des études réalisées en 2016 sur le compte de dépenses adéquat.

Monsieur le Maire présente ensuite la vue d'ensemble du budget POLE JEUNESSE : MACARON – BRIMBELLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Vote** les propositions nouvelles des budgets primitifs 2019 de la COMMUNE et du POLE JEUNESSE : MACARON - BRIMBELLE.

### **4. Finances – Amortissements 2019**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14 + 11	25	0	0	0

4

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la comptabilité M14 impose l'amortissement des immobilisations et des subventions. Cela constitue des opérations d'ordre qui sont créditées en dépenses et en recettes chaque année.

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le tableau récapitulatif des amortissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Fixe** comme suit les crédits à inscrire au budget primitif 2019.

<b>Amortissement des immobilisations</b>		
Dépenses d'ordre de fonctionnement	Chapitre 68 – Dotations provisions semi-budgétaires <i>Article : 6811</i>	122 500,00 €
Recettes d'ordre d'investissement	Chapitre 28 – Amortissements des immobilisations <i>Articles : 2802, 28031, 28041582, 28051, 28121, 28128, 28132, 28152, 281568, 281571, 281578, 28158, 281758, 28181, 28182, 28183, 28184, 28188</i>	122 500,00 €

<b>Amortissement des subventions</b>		
Dépenses d'ordre d'investissement	Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues <i>Articles : 13911, 13918</i>	5 996,00 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	Chapitre 77 – Produits exceptionnels <i>Article : 777</i>	5 996,00 €

## **5. Informations et questions diverses**

### Dossier DEXIA-SFIL

Monsieur le Maire indique qu'une réunion s'est tenue avec les services de l'Etat le vendredi 23 mars en Préfecture. Etaient présents la Secrétaire Générale de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le Président de la Chambre Régionales des Comptes Grand-Est, les services de la DDFIP, l'équipe du Sénateur Monsieur Olivier JACQUIN, Madame Sophie GERVAIS et Monsieur Olivier FREARD.

Après des propos introductifs, la Secrétaire Générale de la Préfecture a admis un manque de vigilance et d'accompagnement de la Commune par les services de l'Etat sur les procédures mises en œuvre contre DEXIA-SFIL et s'en excuse. Néanmoins, elle précise que la Préfecture suivra les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

Le Président de la CRC a rappelé la position de la Chambre, à savoir que les dépenses liées aux contrats d'emprunts sont une dépense obligatoire des collectivités. De ce fait, la reprise des paiements au niveau du capital, des intérêts et des intérêts moratoires est une nécessité dans l'attente de la décision de justice.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal s'être engagé à prévoir les crédits budgétaires nécessaires à une reprise des paiements et afin que le budget soit sincère.

Monsieur le Maire rappelle également le temps long de la procédure judiciaire ; depuis 2017, il n'y a toujours pas eu de jugement en 1<sup>ère</sup> instance.

Il indique enfin qu'une rencontre avec DEXIA-SFIL est envisagée.

### Calendrier des manifestations

Madame Nadine GALLOIS rappelle les dates des manifestations prévues en avril - mai :

- 14 avril 2019 : 1<sup>er</sup> salon du livre organisé par la Médiathèque à partir de 10h avec la présence d'auteurs locaux ;
- 21 avril 2019 : Chasse aux œufs à partir de 10h ;
- 28 avril 2019 : Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation ;
- 8 mai 2019 : Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale ;
- 3 mai 2019 : Cérémonie citoyenne avec la remise des cartes électorales aux jeunes majeurs et également la remise des bourses aux jeunes sportifs dont deux seront mis à l'honneur cette année ;
- 5 mai 2019 : Foire commerciale dont l'inauguration est prévue à 11h.

## CCAS

Dans le cadre du CA du CCAS qui s'est tenu un peu plus tôt dans la journée, Madame Sarah CONCHERI indique qu'une nouvelle aide financière a été décidée pour accompagner les Blainvillois, sans condition d'âge ou de ressources, dans le financement du passage de l'examen du code de la route de 30 € sur présentation d'une facture.


L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

Fait à Blainville-sur-l'Eau, les jours et an susdits

Le Maire

Olivier MARTET

le Maire



Olivier MARTET

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 15/04/2019 à 17:31:56  
Référence : 1c48416b8f580a6468380dfe657cdcc5a3bb4d78

